

Le Faouët, le 31 mars 2026

Objet : suppression des cours
Mercredi 6 mai 2026

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que le collège n'assurera pas de cours le mercredi 6 mai. En effet, avec l'accord du rectorat, l'ensemble de l'équipe pédagogique participera toute la journée à un séminaire consacré à la santé mentale des jeunes du territoire, organisé dans le cadre du Territoire Éducatif Rural (TER).

Ce séminaire regroupera l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire : établissements d'enseignement du 1er et du 2nd degré, publics et privés, ainsi que les partenaires institutionnels tels que le service jeunesse de la communauté de communes, la CAF, et d'autres acteurs impliqués dans l'accompagnement des jeunes.

Toutefois, un accueil des élèves pourra être organisé au collège pour les familles qui en auraient besoin.

Si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli au collège ce jour-là, nous vous remercions de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous et le retourner au collège dans les meilleurs délais.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Le Directeur
S. LE ROUX



Coupon-réponse à rendre au professeur principal pour le jeudi 9 avril 2026

Je soussigné(e) Mme, M. Responsable légal

de l'élève Classe :

Souhaite que mon enfant soit accueilli au collège le mercredi 6 mai

Ne souhaite pas d'accueil pour mon enfant le mercredi 6 mai

Date :

Signature :